

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves du Collège Laval
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le 8 janvier 2021
OBJET : Nouvelles mesures : horaire de janvier et autres informations pédagogiques

Chers parents,
Chers élèves,

Il est de coutume de souhaiter aux personnes qui nous sont chères nos meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s’amorce. Cette année 2021, qui commence à peine, revêt à nos yeux une importance encore plus grande compte tenu de cette pandémie. Au nom de tous les acteurs œuvrant au Collège Laval, j’aimerais vous souhaiter une année où la santé, le bonheur, la bienveillance, les succès tant scolaires, professionnels que personnels seront au rendez-vous. Que cette année soit distinctive par l’espoir qu’elle suscite.

À la suite des conférences de presse du premier ministre M. François Legault, tenue le mercredi le 6 janvier à 17 h, et du ministre de l’Éducation M. Jean-François Roberge, tenue le vendredi 8 janvier à 11 h, nous souhaitons vous informer par l’entremise de cette communication des principaux changements à venir.

■ HORAIRE DES ÉLÈVES

Semaine du 11 au 15 janvier 2021

Pour tous les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire, les cours se donneront en ligne. L’horaire de l’élève est respecté intégralement et il est obligatoire de s’y présenter. Comme à l’habitude, une absence aux cours de la journée doit être signalée en communiquant avec le bureau des absences au 450 661-7714, poste 122.

Semaine du 18 au 21 janvier 2021

Pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire, un retour au Collège à temps plein est prévu à partir du 18 janvier.

Pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire, un système d’alternance est prévu entre la présence au Collège et les cours en ligne. Voici l’horaire qui avait déjà été annoncé dans une communication antérieure :

Du 18 janvier au 17 février 2021 :

- **Les groupes 01, 02, 03, 10, 11 et 12 seront au Collège les jours-cycles pairs du calendrier.**
- **Les groupes 04, 05, 06, 07, 08 et 09 seront au Collège les jours-cycles impairs du calendrier.**

À noter qu’une journée pédagogique est prévue au calendrier le vendredi 22 janvier pour tous les élèves.

■ BULLETIN DE LA 1^{RE} ÉTAPE

La publication du bulletin de la 1^{re} étape a été repoussée au 5 février prochain. Ainsi, le calendrier scolaire a été modifié afin d’y inclure ce changement :

- Fin de la 1^{re} étape : 22 janvier 2021.
- Date limite pour la remise des notes par les enseignants : 1^{er} février 2021.

Aussi, la pondération de la 1^{re} étape, prévue initialement pour 50 % de la note finale, sera revue à la baisse. Par contre, le nouveau pourcentage n’a pas encore été précisé. L’information vous sera transmise prochainement.

■ ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE FIN D'ANNÉE

Le ministre de l'Éducation a annulé l'ensemble des examens ministériels prévus cette année. Ainsi, les examens suivants ne seront pas administrés aux élèves :

1^{re} secondaire

Aucune épreuve obligatoire et aucune épreuve unique prévue.

2^e secondaire

- Épreuve obligatoire

- Français, langue d'enseignement – Écriture

Aucune épreuve unique prévue.

3^e secondaire

Aucune épreuve obligatoire et aucune épreuve unique prévue.

4^e secondaire

Aucune épreuve obligatoire prévue.

- Épreuves uniques :

- Histoire du Québec et du Canada

- Mathématique CST

- Mathématique SN

- Science et technologie

5^e secondaire

Aucune épreuve obligatoire prévue.

- Épreuves uniques :

- Français, langue d'enseignement – Écriture

- Anglais, langue seconde, programme de base – Interaction orale

- Anglais, langue seconde, programme de base – Écriture

- Anglais, langue seconde, programme enrichi – Interaction orale

- Anglais, langue seconde, programme enrichi – Écriture

Par contre, il ne faut pas perdre de vue que tous les élèves continueront d'être évalués d'ici la fin de l'année scolaire 2020-2021. Des examens de type « maison » pourront être administrés tout au long de l'année scolaire ainsi qu'en fin d'année pour valider le niveau de progression des apprentissages.

■ PORT DU MASQUE DE PROCÉDURE

À compter du lundi 18 janvier prochain, il sera désormais obligatoire de porter un masque de procédure au Collège pour tous les élèves. Évidemment, cette mesure est conditionnelle à la réception d'une quantité importante de masques de procédure promis par le gouvernement. Pour vous donner un ordre de grandeur, pour respecter cette nouvelle consigne sanitaire, le Collège devra procéder à la distribution de plus de 20 000 masques de procédure par semaine.

La distribution s'effectuera de la façon suivante :

Le lundi 18 janvier :

À l'arrivée au Collège, l'élève pourra porter un couvre-visage usuel. Lors de sa période d'orientation avec son titulaire, il recevra un premier masque de procédure qu'il devra porter. Lors de la période du dîner prévue en classe, il recevra son deuxième masque de procédure qui remplacera celui porté pendant la matinée. Il devra porter ce deuxième masque pour le reste de la journée ainsi que dans l'autobus pour son trajet de retour.

Le mardi 19 janvier et les jours suivants :

L'élève devra porter son masque de procédure reçu la veille lors de son trajet en autobus. Il pourra le remplacer lors de la période d'orientation alors qu'il en recevra un nouveau. La même procédure s'applique par la suite telle que décrite pour le 18 janvier.

Cas particuliers :

Un élève ayant brisé ou perdu son masque de procédure pourra arriver au Collège, exceptionnellement, avec un couvre-visage. Nous recommandons à tous les élèves d'avoir un couvre-visage de « dépannage » dans leur sac d'école pour pallier un éventuel bris.

Un élève qui endommagerait son masque de procédure pendant un cours pourra se procurer un nouveau masque auprès de son enseignant(e).

■ **ÉLÈVES SYMPTÔMATIQUES ET PRÉSENCE À L'ÉCOLE**

En prévision du retour en classe, nous souhaitons vous rappeler de ne pas envoyer votre enfant à l'école dans les cas suivants :

- A- Il présente des symptômes de la COVID-19 :
 - Pour plus d'informations sur les symptômes qui justifient le maintien à la maison de votre enfant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/covid-19/Feuillelet_pense-bete_0-17ans.pdf?1600778558

- B- Il est visé par une consigne d'isolement pour l'une de ces raisons :
 - Il a reçu un résultat de test positif à la COVID-19;
 - Il est en attente d'un test ou d'un résultat de test;
 - Il a été en contact avec un cas confirmé;
 - Il est de retour de voyage à l'extérieur du Canada;
 - Il présente des symptômes du coronavirus.

■ **SYSTÈME D'AÉRATION DU COLLÈGE LAVAL**

Lors de la conférence de presse de M. Jean-François Roberge, il a également été question de systèmes d'aération. Il faisait alors la distinction entre les systèmes de ventilation de type naturel et ceux de type mécanique.

Nous pouvons vous rassurer puisqu'au Collège Laval, tous nos systèmes de ventilation sont récents et répondent à de hauts standards de qualité. Le Collège dispose de systèmes de ventilation automatisés, munis de sondes qui prennent régulièrement la mesure de CO² dans l'air de chaque local afin d'assurer les changements d'air adéquats.

De plus, rigoureusement, nous procédons quatre fois par année aux changements des filtres pour toujours maintenir une excellente qualité d'air. Nous vous rappelons en terminant que nous avons instauré un plan de désinfection visant à désinfecter nos aires publiques et chaque local sur une base régulière.

Nous avons à cœur la santé et le bien-être de nos élèves et de nos employés alors nous vous assurons que nous prenons toutes les dispositions nécessaires en ce sens.

■ CAS CONFIRMÉS DE LA COVID-19 PENDANT LE CONGÉ DES FÊTES

Afin de poursuivre, en toute transparence, notre engagement à vous communiquer les cas positifs de la COVID-19 touchant la grande famille du Collège, nous pouvons vous confirmer que trois élèves et trois membres du personnel ont malheureusement reçu un résultat positif pendant le congé des Fêtes. Puisque toutes ces personnes étaient à leur domicile et n'ont eu aucun contact étroit avec une autre personne du Collège, aucune mesure d'isolement ou de prévention supplémentaire n'était nécessaire. Nous pouvons également vous confirmer que certaines de ces personnes sont déjà rétablies et pourront fréquenter le Collège dès le 18 janvier prochain.

■ RESSOURCES D'AIDE À L'ÉLÈVE DISPONIBLES

Nous vous rappelons que des ressources sont disponibles au Collège pour venir en aide aux élèves qui en exprimeraient le besoin. Toute l'équipe du service d'aide à l'élève, formée de M^{mes} Sophie Blain, Josée Prud'homme, Carole Thabet et Fanny Vigneault, est disponible, en ligne ou en présentiel, pour accompagner vos enfants. Il en va de même pour M^{me} Élane Bédard, conseillère d'orientation, qui peut soutenir les élèves, entre autres, dans leur démarche vers le collégial. Vous pouvez également consulter notre site Internet, sous l'onglet [Espace Parents / Trousse d'infos Covid-19](#), pour explorer les différentes ressources mises à votre disposition.

Nous sommes ravis de constater que l'éducation est considérée comme une priorité par notre gouvernement et tous les éducateurs et les éducatrices du Collège sont impatients de retrouver les élèves en présentiel. Nous vous remercions pour votre confiance et vous souhaitons une excellente année 2021 en notre compagnie.



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques